



CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Trente-cinquième session
DOCUMENTS OFFICIELS

1247^e séanceVendredi 5 avril 1963,
à 10 h 55

NEW YORK

SOMMAIRE

Page

Point 5 de l'ordre du jour:

- a) *Rapport de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement;*
- b) *Rapport de la Société financière internationale;*
- c) *Rapport de l'Association internationale de développement.* 33

Président: M. Alfonso PATIÑO (Colombie).

Présents:

Les représentants des Etats suivants: Argentine, Australie, Autriche, Colombie, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, France, Inde, Italie, Japon, Jordanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Salvador, Sénégal, Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Yougoslavie.

Les observateurs des Etats Membres suivants: Albanie, Algérie, Belgique, Brésil, Canada, Chili, Danemark, Indonésie, Israël, Maroc, Norvège, Philippines, Roumanie, Suède, Syrie, Turquie.

Les représentants des institutions spécialisées suivantes: Organisation internationale du Travail, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture; Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Organisation mondiale de la santé, Banque internationale pour la reconstruction et le développement, Fonds monétaire international, Société financière internationale, Association internationale de développement.

Le représentant de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR

- a) *Rapport de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (E/3712 et Add.1);*
- b) *Rapport de la Société financière internationale (E/3711 et Add.1);*
- c) *Rapport de l'Association internationale de développement (E/3710 et Add.1)*

1. M. WOODS (Président de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement), parlant en qualité de Président de la Banque, de la Société financière internationale (SFI) et de l'AID, rappelle que, la première année où elle a accordé des prêts en vue du développement économique, la Banque avait prêté 16 millions de dollars aux pays peu développés, tandis qu'au cours de l'exercice financier se terminant en juin 1962 elle-même et l'AID ont consenti des prêts et des crédits d'un montant supérieur à un milliard de dollars. On s'attend à atteindre le même total pendant l'exercice en cours; d'autre part,

les sommes effectivement versées par la Banque à ses emprunteurs continuent d'augmenter régulièrement, et il est très probable qu'elles s'élèveront, pour la première fois, à plus de 600 millions de dollars pour l'année en cours. Pendant l'année à laquelle ont trait les rapports (E/3710 et Add.1, E/3711 et Add.1, E/3712 et Add.1), l'Amérique latine a remplacé l'Asie comme principal client de la Banque, mais l'Asie a reçu plus de crédits de l'AID que n'importe quelle autre région. Bien que les prêts de l'AID aient continué d'intéresser principalement le domaine de l'énergie électrique et les transports, les opérations de l'Association se sont développées dans deux directions intéressantes: les crédits à l'agriculture se sont accrus au point de représenter un quart de tous les prêts de l'Association et, par ailleurs, l'AID a pour la première fois pris un engagement dans le domaine de l'éducation; en l'espèce elle a accordé à la Tunisie un crédit destiné à financer un programme de construction de nouvelles écoles lié à l'étude de conceptions architecturales et de méthodes de construction qui, espère-t-on, permettront d'établir, aussi bien en Tunisie qu'ailleurs, des programmes de construction d'écoles améliorés et plus économiques.

2. L'accroissement remarquable du volume des opérations de financement de la Banque est une source de satisfaction en soi; mais ce qui est également frappant, c'est la manière dont la Banque a assumé de nouvelles responsabilités et des fonctions supplémentaires en vue de contribuer à l'accélération de la croissance économique de ses membres. La SFI et l'AID ont été créées, l'une pour fournir à la croissance de l'industrie privée une aide plus spécialisée que ne pouvait le faire la Banque elle-même, l'autre pour aider les pays membres dont les difficultés de la balance des paiements limitent la capacité d'assurer le service aux conditions usuelles de dettes contractées en vue du développement. La Banque a également coopéré avec d'autres prêteurs, par exemple en donnant son appui aux consortiums groupant les pays et les établissements qui prêtent leur concours pour le développement de l'Inde et du Pakistan et, sur un plan moins officiel, en organisant des groupes consultatifs réunissant les pays et les organismes qui fournissent une aide à la Nigéria, à la Tunisie et à la Colombie. Dans un même souci de coordination, la Banque a coopéré étroitement avec le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui joue un rôle de plus en plus important en ce qu'il aide les pays membres du Comité à rendre plus productifs leurs programmes d'aide bilatéraux.

3. Les activités d'assistance technique de la Banque, qui ont également pour seul objectif de rendre plus efficace l'aide au développement, se sont développées très rapidement ces derniers temps. Plus de 20 études d'ensemble des besoins de développement de différents pays ont été entreprises, ainsi que de nombreuses enquêtes d'une portée plus réduite, tandis

que des experts-conseils résidents ont été envoyés dans divers pays membres — toujours sur la demande des pays intéressés — pour les aider à résoudre les principaux problèmes posés par la programmation du développement et par la politique économique et financière. Des fonctionnaires nationaux responsables de ces questions ont suivi des cours de formation au siège de la Banque, et une école supérieure d'administration (l'Institut de développement économique), dont le programme des cours s'étend sans cesse, a été créée. Avec l'aide de la Fondation Rockefeller, la Banque a constitué environ 100 fonds de bibliothèque comprenant des ouvrages en langue anglaise sur le développement économique, qui sont distribués dans les pays membres; elle prépare actuellement l'établissement de bibliothèques analogues en français, ainsi qu'en espagnol et en portugais, dans ces derniers cas avec la collaboration de la Banque interaméricaine de développement. Les activités d'assistance technique de la Banque comportent deux innovations importantes et étroitement liées entre elles. La première est la création du Service consultatif du développement, qui réunit un corps permanent d'experts hautement qualifiés et prêts à accomplir des missions de longue durée dans les pays membres; l'existence de ce service a permis pour la première fois d'envoyer dans les pays qui en font la demande des conseillers économiques et financiers qui y demeurent en poste, alors que dans le passé l'aide de la Banque à la programmation du développement était fournie essentiellement par des missions qui n'effectuaient dans les pays intéressés que des séjours relativement brefs. Le service sera probablement d'une grande utilité aux pays peu développés, dont l'expérience en matière de planification économique est souvent assez limitée.

4. La deuxième innovation est due au fait que l'on s'est rendu compte que la planification d'ensemble du développement des pays à ressources limitées n'est pas d'une grande utilité si elle ne se fonde pas sur une connaissance solide des ressources disponibles et de la possibilité technique et économique d'exécuter tel ou tel projet. La Banque a par conséquent décidé d'accroître son assistance pour organiser et financer des études sur la possibilité de réaliser des projets prometteurs ou de développer des secteurs déterminés de l'économie; les études déjà entreprises, et pour lesquelles la Banque a fourni plus de 2 millions de dollars, portent sur une grande variété de projets. La Banque travaille non pas en concurrence, mais en étroite collaboration avec le Fonds spécial des Nations Unies, et sert elle-même d'agent d'exécution pour de nombreux projets du Fonds spécial.

5. La Banque a également étendu la portée de ses travaux de recherche économique. A l'origine, leur but était de rassembler les données nécessaires pour déterminer la solvabilité de divers pays et établir le degré de priorité de divers secteurs ou projets dans ces pays. Bien que cette tâche soit toujours d'une importance capitale, elle s'inscrit désormais dans le contexte beaucoup plus vaste de recherches permanentes sur les aspects plus généraux du processus de développement. Par exemple, les études sur la situation actuelle et sur les perspectives d'avenir des principaux produits de base entrant dans le commerce international, tels que le café, le caoutchouc et le cacao, prennent une importance toujours croissante, étant donné que ces produits constituent la principale source de recettes de presque tous les pays peu développés, membres de la Banque, et qu'ils représentent,

en pratique, la garantie sur laquelle reposent tous les prêts de la Banque et des organismes qui lui sont affiliés. A titre d'exemple, M. Woods cite l'étude détaillée des tendances à long terme des prix et de la production du coton à très longue soie, que la Banque a entreprise à la demande du Comité consultatif international du coton.

6. Le programme de recherche porte également sur les tendances de l'endettement et du courant international de capitaux, les techniques de planification du développement, les problèmes de prévision économique, l'ordre de priorité de différents projets d'utilisation des ressources et l'opportunité d'implanter telles ou telles industries dans des pays ayant atteint différents stades de développement. Des études économiques ont également été entreprises concernant des questions, comme l'agriculture africaine, qui se sont révélées importantes pour un large groupe de pays membres.

7. Bien que la plupart des prêts consentis par la Banque soient destinés à financer l'infrastructure et que les principaux bénéficiaires de ce genre d'assistance soient les gouvernements et les organismes publics, l'un des objectifs fondamentaux de la Banque — et la raison d'être de la SFI — est de favoriser l'expansion de l'activité des sociétés par actions dans le secteur industriel des pays en voie de développement. Il importe que la Banque et les institutions qui lui sont affiliées encouragent l'entreprise privée: en effet, les pays peu développés ne peuvent se permettre aucun gaspillage de leurs ressources, parmi lesquelles il faut ranger les capacités, l'énergie et l'esprit d'initiative des hommes d'affaires. La Banque elle-même a accordé des prêts se chiffrant au total à plus d'un milliard de dollars pour financer des projets industriels privés, mais l'instrument spécialement destiné à aider au développement de l'industrie privée est la SFI, dont les activités, comme celles de la Banque, évoluent et prennent plus d'extension. La SFI est maintenant autorisée à prendre des participations au capital de sociétés; en outre, c'est à elle qu'incombe principalement, dans le groupe d'organisations affiliées à la Banque, le soutien des banques nationales de développement, fonction sur laquelle seront probablement axées la plupart de ses futures activités. Avec le nouvel assouplissement de ses statuts, elle participe désormais aussi bien aux risques qu'aux bénéfices d'une entreprise, bien qu'en principe la SFI n'intervienne pas dans la direction. Ses investissements auront plus d'attrait pour les investisseurs privés du monde entier et, en outre, elle sera en mesure de participer à la garantie d'émissions d'actions à d'autres investisseurs. La SFI réussit de plus en plus à obtenir des participations privées à ses propres investissements, ce qui a pour résultat d'accroître le courant des investissements privés et internationaux et de rendre ses propres capitaux disponibles pour d'autres emplois. Des organismes privés capables de fournir à l'industrie privée des services financiers, techniques et autres peuvent jouer un rôle de premier plan dans le processus de développement économique et présentent de nombreux avantages: ils sont disposés à faire preuve de bienveillance et de compréhension à l'égard des besoins de l'industrie privée; ils fournissent des capitaux à moyen ou long terme lorsqu'il est difficile ou impossible d'en obtenir ailleurs; enfin, ils servent d'intermédiaires entre les investisseurs locaux et étrangers.

8. Selon M. Woods, la SFI pourra contribuer dans une large mesure à l'expansion des sociétés financières de développement dans les pays membres, comme le montre l'appui qu'elle a apporté, conjointement avec la Banque, à la Société privée de développement des Philippines, qui vient d'être créée pour soutenir les nouvelles industries en voie de développement en leur fournissant directement des crédits à moyen et long terme, en les aidant à placer leurs actions et en leur fournissant, en cas de besoin, des services administratifs et techniques. La SFI et la Banque ont contribué à l'institution de cette société en organisant des missions d'étude pour lancer l'idée, en aidant un comité local d'hommes d'affaires à jeter les bases juridiques et structurales du nouvel organisme et en participant à son financement. La Banque a avancé 15 millions de dollars et la SFI, qui aide la société à obtenir l'appui d'un certain nombre de banques aux Etats-Unis, en Europe et au Japon, a elle-même pris des participations au capital social et garantit une partie de l'émission publique d'actions aux Philippines. La SFI et la Banque avaient, plusieurs mois auparavant, accordé une assistance analogue à une société marocaine de développement et elles se proposent d'entreprendre des opérations du même genre dans plus de 12 pays.

9. Cependant, le volume des investissements que la Banque et la SFI peuvent offrir à l'industrie privée est insignifiant à côté de la contribution que l'investissement privé pourrait apporter. Pour M. Woods, il ne fait aucun doute que le courant de capitaux privés vers les pays peu développés augmenterait considérablement s'il était possible de dissiper la crainte que les investissements effectués dans un grand nombre de ces pays ne soient expropriés sans compensation équitable ou ne fassent l'objet d'autres mesures arbitraires de la part des pouvoirs publics. Il existe plusieurs moyens par lesquels la Banque pourrait user de sa réputation d'intégrité et d'impartialité pour contribuer à supprimer cet obstacle à l'investissement privé international. La formule la plus directe — et sans doute la plus difficile à appliquer — serait de soumettre le traitement des investissements étrangers à certaines règles que les pays s'engageraient à respecter et d'instituer une sorte de tribunal international chargé de statuer en cas d'infraction à ces règles. Une seconde possibilité étudiée par la Banque serait de mettre sur pied un système multilatéral d'assurance des investissements. Une troisième suggestion — plus modeste, mais peut-être plus réalisable — examinée par les administrateurs de la Banque consisterait à créer des organismes rattachés d'une manière ou d'une autre à la Banque elle-même, auxquels pourraient s'adresser les investisseurs étrangers et les gouvernements désireux de recourir à la conciliation ou à l'arbitrage pour régler des différends relatifs à des investissements. L'un des traits essentiels de cette formule est que le recours à ces organismes serait entièrement volontaire de la part tant du gouvernement que de l'investisseur étranger; toutefois, lorsque les deux parties auraient donné leur consentement, elles seraient tenues de remplir leurs engagements et, en cas d'arbitrage, d'accepter la décision. Malgré les problèmes difficiles qui restent à résoudre, M. Woods estime que cette formule mérite l'appui des pays importateurs et des pays exportateurs de capitaux et qu'elle justifie un examen plus approfondi.

10. En attendant, la Banque continue à servir de trait d'union entre le capital privé des pays développés et les pays peu développés. La Banque a réuni plus de 2 milliards de dollars grâce à la vente de ses propres titres; d'autre part, fait qui est moins bien connu, elle est parvenue très fréquemment à établir le crédit de ses emprunteurs sur le marché libre, comme le montre la cession à d'autres investisseurs de participations à ses prêts, participations dont le total s'élève actuellement à plus de 1 milliard 500 millions de dollars. Ces cessions non seulement contribuent à accroître les ressources de la Banque, mais aussi ouvrent pour la première fois un grand nombre de pays peu développés à l'investissement privé extérieur. Certes, un grand nombre des participations et des ventes ont trait à des prêts de courte durée, présentant le minimum de risques, et, dans certains cas, les créances ont été cédées à des établissements des pays emprunteurs eux-mêmes, mais il n'en reste pas moins que, sauf dans le cas de cinq des pays emprunteurs, des participations aux créances de la Banque ont été cédées à d'autres preneurs et que, pendant les cinq dernières années, plus de 200 nouveaux investisseurs ont repris des participations sans aucune garantie de la part de la Banque. En effet, ces investisseurs ont pu se convaincre qu'il était possible d'investir dans les pays en voie de développement sans perte de capital et de réaliser des bénéfices normaux. Tout en reconnaissant qu'il faudra encore du temps et de la persévérance pour intéresser plus largement les marchés de capitaux aux possibilités des pays peu développés, M. Woods est convaincu que la Banque sera en mesure de rallier plus substantiellement encore l'appui des investisseurs dans le monde entier et de progresser ainsi graduellement vers cet objectif.

11. Pendant l'année écoulée, un certain nombre de pays peu développés ont vu diminuer encore leur capacité de négocier de nouveaux prêts aux conditions normales, du fait que leur dette extérieure s'était accrue sans que leur situation s'améliore en ce qui concerne leurs recettes en devises. En conséquence, afin de permettre à ces pays de maintenir leur rythme de développement sans se surcharger d'obligations extérieures, il faut trouver un moyen de leur accorder plus libéralement des subventions et des crédits consentis à des conditions généreuses.

12. Une part accrue du financement du développement entrepris par le groupe constitué par la Banque et les institutions qui lui sont affiliées devrait manifestement être assurée par l'AID; or, on pense qu'à la fin de juin 1963 les disponibilités de l'AID en ressources convertibles seront tombées à 200 millions de dollars, sinon à moins. Des consultations sont actuellement en cours concernant la possibilité d'un second appel de contributions pour reconstituer les ressources de l'AID et les décisions qui seront prises refléteront, d'une manière générale, la confiance qu'inspire aux pays membres la formule multilatérale en matière d'aide financière. M. Woods est fermement convaincu que, cependant que les programmes d'aide bilatérale continueront sans aucun doute à jouer un rôle majeur, une application plus large de la formule internationale contribuerait considérablement à hâter la solution des problèmes que pose le développement économique. Si l'assistance pour le développement était administrée internationalement, les questions de souveraineté nationale, qui entravaient souvent les programmes bilatéraux, ne se poseraient plus; on pourrait mobiliser l'expé-

rience et les ressources des différentes parties du monde; on obtiendrait, au prix de moindres efforts, de meilleurs résultats; enfin, l'aide pourrait être plus exclusivement orientée vers le relèvement des niveaux de vie. Pour toutes ces raisons, M. Woods est persuadé que les pays contribuants apporteront à l'AID un appui accru.

13. M. Woods estime que la Banque a montré que les pays pauvres sont capables, par leurs propres efforts, d'assurer leur développement économique et d'atteindre un niveau de vie convenable; elle a montré en outre que, s'ils ont besoin d'avis en matière d'investissement et d'aide sur le plan technique, ils ne doivent pas être considérés comme des objets de charité et qu'avec le temps ils participeront, sur un pied d'égalité avec les autres pays, à la vie économique, aussi bien que politique, du monde.

14. M. UNWIN (Royaume-Uni) juge inutile de souligner l'importance d'une institution qui, durant l'année considérée, a approuvé des prêts d'un montant total supérieur à 880 millions de dollars qui assureront l'achèvement prochain d'importants projets de développement. L'augmentation du montant des prêts destinés à des projets industriels et énergétiques est un témoignage de l'intérêt que l'on porte à ces questions durant la Décennie des Nations Unies pour le développement. Le Royaume-Uni, dont la souscription au capital de la Banque s'élève à 2 milliards 600 millions de dollars, a plaisir à constater que ces fonds sont utilisés avec compétence et efficacité et que la Banque s'intéresse de plus en plus à l'assistance technique, comme en témoignent les travaux de ses missions d'étude, qui jouissent de l'appui du Service consultatif du développement et de l'Institut de développement économique. Les projets entrepris par la Banque en tant qu'agent d'exécution du Fonds spécial et l'attention croissante qu'elle accorde aux projets d'ordre éducatif méritent tout spécialement d'être accueillis avec faveur, de même que les rapports étroits qui existent entre la Banque et le Fonds spécial. Le Royaume-Uni attache une importance particulière au système des groupes consultatifs dont la Banque a pris l'initiative et qui pourra à l'avenir constituer un instrument pratique et souple pour assurer la coordination des efforts d'assistance.

15. Bien que la SFI et l'AID aient la même direction et le même personnel que la Banque, elles jouent dans l'effort d'ensemble des rôles précis et extrêmement importants. La SFI, qui s'intéresse directement au secteur privé et consent des prêts sans exiger de garantie de l'Etat, est remarquablement qualifiée pour catalyser les investissements et encourager les investissements privés dans les pays en voie de développement. C'est là une fonction extrêmement importante, et la délégation du Royaume-Uni espère que les capitaux privés joueront un rôle toujours croissant en matière de développement; elle se félicite donc de l'accélération du rythme des investissements et du nombre accru des pays qui en ont bénéficié au cours de l'année écoulée. Le fait que la SFI a vendu plus de 10 millions de dollars de ses investissements est une preuve certaine de son succès. La SFI devrait pouvoir jouer un rôle stimulant d'une importance très réelle pour les pays en voie de développement, en faisant davantage appel au capital privé — sur les possibilités potentielles duquel M. Woods a attiré l'attention.

16. Bien qu'elle soit de création récente, l'AID avait déjà approuvé, au 31 décembre 1962, des crédits d'un montant de 367 millions de dollars, et ces prêts avaient été consentis à des conditions extrêmement avantageuses aux pays qui en avaient le plus besoin. Le fait que la souscription du Royaume-Uni à l'AID s'élève à 131 millions de dollars est un gage suffisant de l'intérêt que le pays porte aux travaux de cette institution, et M. Unwin souhaite que l'Association continue d'appliquer avec succès sa politique consistant à accorder des crédits faciles pour des projets qui ne le sont pas.

17. M. FRANZI (Italie) dit que les trois rapports (E/3710 et Add.1, E/3711 et Add.1, E/3712 et Add.1) dont le Conseil est saisi ainsi que la déclaration de M. Woods montrent que l'année 1962 a été une année record dans l'octroi de l'assistance aux pays en voie de développement. Il est encore trop tôt pour commenter la répartition géographique de l'assistance économique et technique, car celle-ci ne peut être étudiée qu'à la lumière de données s'échelonnant sur plusieurs années.

18. En ce qui concerne les faits nouveaux, M. Franzi note que l'Autriche est devenue un marché pour les émissions de la Banque, qui ont à nouveau été placées, après deux ans d'interruption, sur le marché des Etats-Unis; les prêts aux pays bénéficiaires ont été octroyés en 1962 surtout en dollars, et les remboursements faits à la Banque durant la même année ont atteint le montant de 240 millions de dollars, ce qui correspond à 37 p. 100 du montant global des prêts octroyés durant la même année. M. Franzi note en outre qu'à la fin du mois de décembre 1962 les réserves de la Banque se chiffraient à 755 millions de dollars et que l'AID pourrait voir toutes ses disponibilités engagées avant la fin de l'année 1963. Ces données prennent toute leur valeur lorsqu'on les considère en relation avec la situation économique mondiale et avec les besoins des pays en voie de développement. La plupart de ces pays ne sont plus en mesure d'avoir recours aux sources de financement étrangères aux conditions normales du marché. De 1955 à 1961, 44 pays, habités par 70 p. 100 de la population des régions peu développées, ont plus que doublé leur endettement envers l'étranger, tandis que leurs recettes en devises n'avaient augmenté que de 15 p. 100. En outre, le Comité d'aide au développement de l'OCDE s'est inquiété de ce que le service annuel de la dette des pays en voie de développement ait plus que doublé au cours des cinq dernières années pour atteindre, en 1962, un niveau d'environ 2 milliards 500 millions de dollars, soit près du tiers de l'aide nouvelle accordée.

19. Un rythme raisonnable de développement ne pourra être maintenu à l'avenir que si l'assistance financière étrangère est accrue et si elle est octroyée sous la forme de prêts à longue échéance et à des taux d'intérêt très bas. Cela signifie que l'aide financière devra être fournie dans une large mesure par des sources publiques et, de préférence, par la voie multilatérale. M. Franzi rappelle à ce propos que le Gouverneur de la Banque d'Italie a fait la même remarque lors de la réunion de l'Assemblée générale des trois organisations internationales, en septembre 1962. Il avait ajouté que cet arrangement aurait deux avantages: d'une part, les autorités des pays exportateurs auraient une meilleure perspective des répercussions de l'aide étrangère sur les ressources disponibles et, d'autre part, les pays importateurs

seraient assurés d'un financement plus régulier de leurs plans de développement. Cette déclaration est toujours valable et la position de la délégation italienne a été confirmée au cours des réunions de l'OCDE à Paris.

20. En ce qui concerne la proposition d'augmenter le capital de l'AID, M. Franzl rappelle que l'Italie a déjà donné son accord de principe, tout en se réservant de préciser sa pensée à l'égard des modalités.

21. La délégation italienne est satisfaite de la participation de la SFI à la constitution ou au renforcement des banques de développement de trois pays, de la coordination effectuée par la Banque, des efforts bilatéraux et multilatéraux des pays industrialisés en faveur des programmes de développement, de l'assistance technique accordée par la Banque aux gouvernements qui en font la demande, de sa coopération toujours plus étroite avec l'OCDE, et enfin des études visant à favoriser les investissements de capitaux privés dans les pays insuffisamment développés.

22. M. Franzl rend hommage à M. Eugene Black, ancien président de la Banque, dont l'appui a été particulièrement précieux à l'Italie durant les années difficiles de la reconstruction. Le Gouvernement italien a su faire bon usage de l'assistance qui lui a été fournie par la Banque et, dès que sa situation économique et sa balance des paiements le lui ont permis, il a voulu prendre une part active à l'œuvre d'assistance aux pays en voie de développement en augmentant sa quote-part au capital de la Banque et en souscrivant aux obligations qu'elle a émises.

23. M. KRISHNA MOORTHI (Inde) dit qu'au cours de la dernière décennie la Banque a donné de nombreuses preuves de l'intérêt qu'elle porte au progrès des pays sous-développés et de son aptitude à intervenir en fonction de considérations économiques plutôt que politiques. Elle a su adapter ses prêts et ses activités aux besoins des divers pays emprunteurs et les aider à adopter de saines politiques économiques tout en convainquant les pays développés, par ses opérations en consortium et par sa coopération avec le Comité d'aide au développement de l'OCDE, d'accorder des prêts à des conditions toujours plus avantageuses aux pays sous-développés. Le succès de la Banque est dû à une série de facteurs, et notamment à la bonne volonté dont n'ont cessé de faire preuve les pays exportateurs de capitaux membres de la Banque, à la confiance que la Banque a su inspirer à ses pays membres importateurs de capitaux, et à la compétence de ses fonctionnaires. Sous la présidence de M. Eugene Black, la Banque a considérablement étendu son assistance aux pays qui ont récemment accordé l'indépendance, et elle suivra certainement la même politique sous la direction de son nouveau président. Il est essentiel que la Banque demeure l'un des principaux instruments pour l'acquisition d'une assistance économique aux pays nouveaux durant la Décennie des Nations Unies pour le développement et qu'elle continue d'user de son influence pour encourager les pays prêteurs à libéraliser leur politique de crédit.

24. La Banque et l'AID ont toutes deux fait œuvre utile durant l'année considérée. M. Krishna Moorthi se félicite particulièrement de la grande diversité de leurs activités et du nombre de pays toujours plus grand auxquels elles prêtent leur concours.

25. Les chiffres indiquent que le problème de la croissance économique des pays en voie de dévelop-

pement n'est pas encore résolu. Pour autant que les pays en voie de développement bénéficient d'une direction politique éclairée et que leur population est dynamique et travailleuse, leur croissance dépendra de trois facteurs principaux: premièrement, une planification économique rationnelle, deuxièmement, la possibilité de mobiliser au maximum leurs ressources intérieures et, troisièmement, la possibilité d'importer les produits qu'ils ne peuvent eux-mêmes produire en quantité suffisante. C'est ce dernier facteur qui a mis les pays en voie de développement aux prises avec une difficulté presque insurmontable. Leurs exportations ne s'accroissent pas suffisamment vite, même lorsque leur capacité d'exportation augmente, parce que les marchés étrangers sont de moins en moins accessibles en raison des restrictions qui frappent les importations et de l'application ouverte ou camouflée de politiques protectionnistes ou préférentielles. La seule solution est d'accroître l'assistance étrangère pour répondre aux besoins de ces pays en matière de développement. Ce qu'il faut, ce n'est pas simplement une plus grande assistance financière pour assurer un développement rationnel, mais de plus grandes facilités de crédit.

26. L'AID a été créée pour satisfaire ce besoin. Ses crédits à 50 ans d'échéance, sans intérêt, ont répondu à une nécessité reconnue et elle doit accroître ses ressources. La laisser perdre l'essor qu'elle a pris serait remettre en question l'indéniable sagesse de ses politiques passées. Il faut espérer que le nouveau Président réussira à trouver des ressources supplémentaires pour augmenter le capital de l'AID et qu'un succès constant couronnera les efforts de la Banque et de ses deux organismes affiliés pour coordonner l'assistance par des consortiums, des groupes consultatifs et des conseils aux pays qui la fournissent. On a enregistré une expansion constante des services d'assistance technique que fournit la Banque, par l'intermédiaire du Service consultatif du développement et de l'Institut de développement économique et dans le cadre de ses études spéciales des politiques économiques des pays membres. Ces études, comme les analyses économiques et les évaluations de projets effectuées par la Banque et l'AID, représentent une contribution aussi importante que les prêts accordés. Le Gouvernement indien porte aussi grand intérêt aux études commerciales de la Banque et d'autres organisations internationales, qui, du fait de leur objectivité et des renseignements d'ordre économique qu'elles possèdent, peuvent clarifier la situation et présenter des propositions constructives. C'est là un domaine où, par le passé, il a souvent été difficile de concilier les objectifs nationaux à court terme et la croissance internationale à long terme. La délégation indienne souhaite une intensification des efforts de la Banque en ce sens.

27. L'Inde voit avec satisfaction que la SFI a eu une année bien remplie. L'amendement aux statuts, qui permettra à la Société de prendre des participations au capital, a supprimé un obstacle à sa croissance, laquelle doit être soutenue.

28. M. BAYONA (Colombie) rappelle le lien historique qui existe entre la Banque et son pays, où a été envoyée la première mission d'enquête économique. La délégation colombienne s'est donc particulièrement intéressée aux rapports de la Banque et des deux organismes affiliés, ainsi qu'à l'exposé de M. Woods. Elle se félicite de l'expansion récente des activités de la Banque, qui montre la contribution

effective qu'apporte cette dernière au développement économique des pays membres. En 1961-1962, les prêts de la Banque ont atteint un montant sans précédent, tandis qu'augmentaient l'assistance et les conseils techniques fournis. Le principal obstacle au progrès des pays en voie de développement n'est pas la pénurie de capitaux, mais bien l'inexpérience de ces pays et le manque de main-d'œuvre qualifiée. La question de la formation professionnelle et de la préparation des cadres revêt donc une importance particulière; les membres du Comité spécial de coordination, qui ont discuté des activités rattachées à la Décennie des Nations Unies pour le développement, ont convenu de lui donner priorité. La Banque pourrait aider les pays avancés à mieux comprendre les problèmes et les buts de ceux qui amorcent leur développement, et le nouveau Service consultatif du développement peut jouer un rôle important dans la coordination de l'assistance financière aux fins des plans de développement économique.

29. Depuis 1949, la Banque a envoyé en Colombie plusieurs missions d'enquête économique dont les résultats remarquables ne sont qu'un exemple de sa contribution au développement économique des pays membres. La Banque a financé deux études importantes, portant l'une sur les gisements houillers de la vallée de la Cauca, l'autre sur les transports en Colombie. Un groupe d'experts a été envoyé dans le pays pour coordonner l'assistance financière extérieure au plan de développement économique et social et ses recommandations ont permis l'emploi optimum des fonds en question pour l'exécution du plan de développement dans son ensemble. Les experts ont jugé que les objectifs de production et d'investissement tenaient compte des réalités et que le plan fournissait une bonne base pour la coordination de l'aide extérieure. Les buts principaux du plan sont d'élever le taux d'accroissement du produit national brut, de l'investissement public et privé et de l'épargne nationale, ainsi que de diversifier et d'augmenter les exportations. Le Gouvernement colombien prend des mesures pour mettre en œuvre tous les projets pour lesquels il a reçu des crédits extérieurs et, avec l'aide de la Banque et d'autres organisations financières, il devrait être possible d'élever le niveau de vie, économique et social, du peuple colombien.

30. M. MATSUI (Japon) se félicite de l'extension des activités de la Banque, de la SFI et de l'AID. En 1961-1962, les trois organisations ont engagé 1 milliard de dollars de crédits d'investissement, dont 882 millions consentis par la Banque, et le montant global des prêts accordés s'élevait à 7 milliards de dollars à la fin de 1962. M. Matsui est heureux de voir que le solde des prêts aux pays d'Asie a atteint 1 milliard 877 millions de dollars, soit 28 p. 100 du solde total, à la fin de 1962. Toutefois, au cours de la même année, les prêts effectivement octroyés aux pays d'Amérique latine sont passés de 149 millions à 412 millions de dollars, tandis que le chiffre correspondant pour ceux d'Asie tombait de 273 millions à 213 millions, sans même compter la réduction des prêts au Japon. Il importe de donner aux prêts une répartition géographique équitable et M. Matsui espère que les trois organisations intéressées tiendront dûment compte à l'avenir des besoins des pays d'Asie.

31. M. Matsui se félicite des mesures prises par la Banque pour coordonner l'assistance donnée aux

pays en voie de développement, par l'intermédiaire du consortium d'aide à l'Inde et au Pakistan, auquel le Gouvernement japonais a participé, et par la constitution de groupes consultatifs et de missions d'études. L'adaptation des activités de la Banque, pour tenir compte de celles du Fonds spécial, et la création d'un département des services du développement témoignent aussi du désir de la Banque de renforcer ses activités d'assistance technique. La Banque doit être louée de ses efforts et invitée à les poursuivre.

32. Il incombe aux pays en voie de développement eux-mêmes de tirer de l'assistance technique un profit concret. La délégation japonaise espère très sincèrement qu'ils en feront le meilleur usage possible, en dressant des plans de développement judicieux et en adoptant de saines politiques financières et monétaires.

33. En ce qui concerne les rapports du Japon avec la Banque, M. Matsui indique qu'en 1959, 1960 et 1961, années d'essor économique pour le Japon, le pays a reçu des prêts d'un montant de 84 millions, 105 millions et 40 millions de dollars respectivement, qui ont servi à rationaliser et à moderniser son économie. A la fin de juin 1963, l'autoroute de Meishin, construite avec un prêt de la Banque, sera ouverte à la circulation. Le Japon cherche à obtenir un développement équilibré de l'investissement public et privé pour moderniser l'équipement, mais il espère un concours continu de la Banque.

34. La modification des statuts de la SFI, permettant à cette dernière d'acquérir des actions de capital, la création à la Banque d'un département des services du développement, la constitution d'un conseil consultatif international et les mesures prises pour encourager les activités d'investissement devraient accélérer le courant de capitaux privés vers les pays en voie de développement. Malheureusement, les activités de la SFI ne sont pas aussi bien connues que celles de la Banque et de l'AID; elles devraient recevoir plus de publicité, car elles incitent les investisseurs privés à placer leurs capitaux dans les pays en voie de développement.

35. L'année 1961-1962 a été le premier exercice complet de l'AID qui a consenti, pendant cette période, 18 nouveaux crédits portant le total des engagements à 382 millions de dollars au 28 février 1963. Ces crédits, accordés surtout pour des projets essentiels dans des secteurs comme l'agriculture, les transports et l'électricité, contribueront au développement économique des pays bénéficiaires. M. Matsui se félicite de voir que 70 p. 100 du solde des crédits engagés ont été accordés à des pays d'Asie, qui ont grand besoin d'améliorer leur infrastructure.

36. Le Gouvernement japonais a déjà indiqué qu'il appuierait la proposition tendant à accroître le capital de l'AID; il espère que le Conseil d'administration pourra mettre au point les mesures nécessaires à cet effet. L'AID a été conçue en vue de fournir des capitaux pour le développement à des conditions beaucoup plus souples que la Banque et pour une gamme de projets beaucoup plus étendue. La délégation japonaise compte que l'AID donnera priorité aux prêts concernant les projets qui contribuent le plus au développement économique des pays bénéficiaires, garantissant ainsi l'utilisation la plus efficace de ses ressources.

37. En ce qui concerne l'assistance technique aux pays en voie de développement, les possibilités du Japon en matière d'exportation de capitaux publics et privés à long terme sont limitées en raison du faible revenu par habitant (400 dollars), de la lourde charge que représentent les versements au titre des réparations et d'autres dettes extérieures — dont le volume atteignait 2 milliards de dollars à la fin de 1962 — et des capitaux à investir pour la construction d'éléments d'infrastructure tels que routes et ports; le Gouvernement japonais a, cependant, fait de grands efforts pour prêter assistance aux pays en voie de développement. Par exemple, il a versé des contributions à la Banque et à l'AID et fourni des capitaux supplémentaires pour l'Export-Import Bank du Japon et l'Overseas Economic Cooperation Fund. Le Japon n'épargnera aucun effort pour augmenter cette assistance à l'avenir, dans les limites de sa propre croissance économique. Il demande toutefois aux pays en voie de développement d'utiliser le mieux possible l'assistance économique extérieure grâce à des programmes de développement économique bien conçus.

38. M. PAVICEVIC (Yougoslavie) déclare que sa délégation continuera à accorder son plein appui au travail constructif de la Banque afin d'apporter des solutions pratiques aux problèmes financiers à long terme des pays en voie de développement. La délégation yougoslave voit avec satisfaction que les activités de la Banque et des organismes affiliés englobent maintenant les problèmes économiques et techniques que posent la planification et la programmation du développement économique. Il faut que cette tendance continue, car elle traduit la préférence des investisseurs étrangers pour les pays dans lesquels il existe un plan assurant un climat propice aux investissements. Bien que la délégation yougoslave attache une grande importance au développement et au financement de l'infrastructure, elle estime que la Banque devrait consacrer plus de ressources au financement de projets directement productifs dans les pays en voie de développement. En étendant ses opérations à l'industrialisation, que l'on s'accorde à considérer comme le facteur le plus dynamique pour l'accélération du développement, et en orientant sa politique de crédit vers la mise en œuvre des plans de développement, la Banque peut apporter une importante contribution au progrès des pays en voie de développement. Elle doit avoir pour politique d'accorder des crédits principalement aux pays dotés de plans bien conçus. Une telle politique concorderait avec le "déploiement d'efforts internationaux pour mobiliser l'aide disponible en puissance afin de l'orienter vers les régions où elle est le plus nécessaire et où elle peut être utilisée sous les formes les plus productives, à l'appui de programmes et de projets judicieusement conçus" dont il est fait mention dans le rapport de la Banque.^{1/}. Cette politique contribuerait en outre à donner une véritable signification à la Décennie des Nations Unies pour le développement.

39. Il faut que la Banque accorde des prêts aux pays en voie de développement à des conditions plus favorables, car, dans ces pays, la charge annuelle correspondant au service de la dette a plus que doublé au cours des cinq dernières années. A cet égard, l'AID joue un rôle utile en accordant des

prêts à des conditions libérales qui allègent la pression exercée sur la balance des paiements. Mais, si l'Association doit continuer à jouer ce rôle et intensifier ses efforts en ce sens, il faut que ses ressources s'accroissent.

40. Selon M. DUPRAZ (France), la récente progression des opérations de la Banque montre que l'économie des pays en voie de développement offre des conditions d'investissement suffisamment bonnes pour justifier des prêts de la Banque aux conditions normales du marché. Le ralentissement de ce secteur des opérations de la Banque qui s'est produit au début de l'exercice en cours sera probablement momentané et l'ensemble de l'exercice devrait faire apparaître des résultats comparables à ceux de l'année 1961-1962. L'accroissement du volume des prêts est une conséquence naturelle de l'augmentation du nombre des Etats membres de la Banque, lequel lui permettra sans aucun doute d'enrichir son expérience et d'améliorer l'efficacité de ses méthodes. En 1961-1962, par exemple, l'Institut de développement économique a organisé un cours spécial pour les fonctionnaires de langue française des pays peu développés et l'on envisage de créer des bibliothèques composées d'ouvrages dans cette langue traitant des problèmes de développement.

41. Le but des prêts accordés par la Banque n'est pas de remplacer l'aide bilatérale que pourraient recevoir les Etats nouvellement indépendant, car l'aide bilatérale et l'aide multilatérale ne s'excluent pas l'une l'autre. La délégation française a noté que la formule des consortiums a été élargie afin de fournir des services aux pays d'Afrique et d'Amérique latine. La France a joué un rôle actif dans la plupart de ces consortiums et s'est ainsi associée à une action concertée dans le domaine du financement du développement qui sert l'intérêt de tous. Etant donné que les capitaux consacrés au développement sont rares, il convient d'en assurer l'emploi optimum. C'est pourquoi la délégation française voit avec satisfaction les activités de l'AID, nouvellement créée. Il faudra reconstituer les ressources de l'AID et le Gouvernement français étudie les moyens permettant de le faire dans des conditions raisonnables. On doit toutefois se rappeler que la France fournit déjà un volume considérable d'aide multilatérale qui, en 1962, s'élevait à 115 millions de dollars. Le rythme des activités de l'AID devra être subordonné au montant des ressources qu'elle peut raisonnablement attendre des principaux contributaires. En ce qui concerne le volume de ses nouvelles ressources, il faudra peut-être examiner de plus près les relations qui doivent s'établir entre l'AID et la Banque elle-même. Le Président de ces deux institutions doit faire tous ses efforts pour assurer entre leurs ressources la coordination qui existe déjà entre leur politique de prêts. L'AID, qui accorde des crédits sans service d'intérêt, n'aura manifestement jamais de ressources suffisantes pour faire face à toutes les demandes de financement qui lui seront présentées. Cela étant, il y aurait peut-être intérêt à diversifier les conditions des prêts et, en s'écartant des conditions normalisées qui sont actuellement utilisées, à adapter les périodes de remboursement et les délais de grâce aux conditions individuelles des pays emprunteurs comme au caractère des projets financés.

42. La délégation française a noté avec satisfaction le rôle toujours plus grand que jouent les banques de développement dans les activités de la SFI. La SFI,

^{1/} Banque internationale pour la reconstruction et le développement, dix-septième rapport annuel, 1961-1962, p. 7 et 8.

institution internationale dotée de ressources financières propres, associe avec succès les capitaux privés étrangers aux capitaux publics et à l'épargne locale pour la mise en valeur industrielle des pays peu développés. Il faut espérer qu'en 1964 la SFI

sera en mesure d'annoncer les premiers résultats de cette nouvelle forme d'activité qui complète si efficacement l'action de la Banque et de l'AID.

La séance est levée à 13 h 10.